



Espèces invasives

Ce qu'on appelle communément « espèces invasives » sont des espèces exotiques qui ont été introduites par l'homme, volontairement ou involontairement, en dehors de leur milieu d'origine. Elles constituent souvent une menace pour la biodiversité du milieu qu'elles colonisent car elles sont généralement plus compétitives ou plus voraces que les espèces indigènes. Les écosystèmes sont alors bouleversés.

Des centaines d'espèces de plantes exotiques sont naturalisées en Wallonie mais seule une faible proportion d'entre elles est classée sur liste noire (c.-à-d. la liste des espèces les plus problématiques). Au contraire, peu de vertébrés sont naturalisés mais beaucoup d'entre eux représentent une menace importante pour la biodiversité.

Parmi les espèces fréquentes en bord de Dyle, on peut citer :

La renouée du Japon (*Fallopia japonica*) : semblable à une canne de bambou, elle peut pousser de 3-4 cm par jour et atteindre facilement 2,5 à 3 m de hauteur. Elle est très difficile à éradiquer car la densité de ses rhizomes dans le sol est importante, et un petit fragment de racine suffit à régénérer la plante.



Renouée du Japon près de la rue du Grand Arbre

La balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) : un air inoffensif et de jolies fleurs roses parfumées la rend



Balsamine de l'Himalaya

agréable. Redoutable colonisatrice, elle est capable de projeter à plusieurs mètres des milliers de graines.

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante géante de la famille des ombellifères qui peut atteindre 2 à 4 m



Berce du Caucase

de haut lorsqu'elle est en fleur, dépassant ainsi notre berce commune. Pour la reconnaître : ses ombelles comportent toujours plus de 50 rayons et sa tige est marquée de tâches pourpres. La sève de la berce du Caucase contient des substances chimiques dites « photo-sensibilisantes » : au contact de la peau, et en combinaison avec la lumière solaire, elle provoque de sévères brûlures.

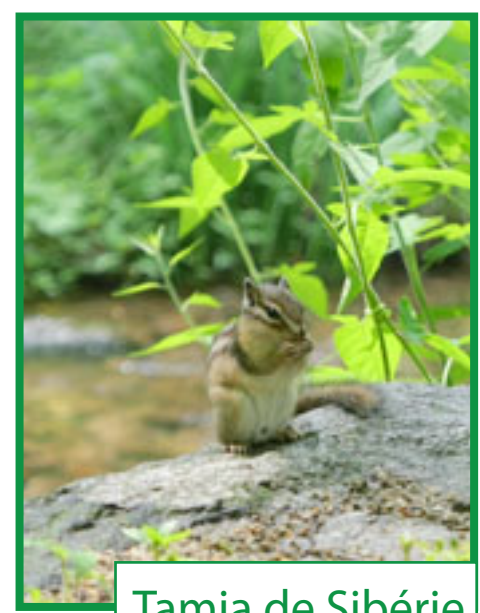
Parmi les espèces animales invasives, on peut citer entre autres l'écrevisse de Louisiane, le frelon asiatique, différentes espèces d'écureuils exotiques et l'écureuil gris.



Frelon asiatique



Écrevisse d'eau douce



Tamias de Sibérie

Information supplémentaire sur les espèces invasives en Wallonie



Tout savoir sur le circuit "Entre Dyle et RAVeL"



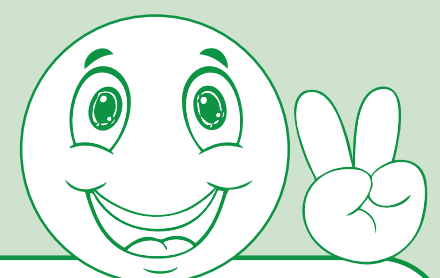
lebousvalien.be



Une initiative des Amis de Bousval avec le soutien du Budget Participatif 2020 de la Ville de Genappe



Pour me permettre de mieux comprendre ...



Les espèces exotiques arrivent chez nous souvent involontairement : un rat dans la cale d'un navire, une graine collée à la semelle d'une chaussure. Parfois, elles sont consciemment libérées dans la nature. Certaines plantes ou animaux s'adaptent si bien dans nos milieux naturels qu'ils détruisent nos espèces locales et représentent un grand danger pour notre biodiversité.

